



## AVIS DE COURSE - LA GRAND LARGE - USHIP - 2018

14 Juillet 2018  
LORIENT - C.N.L  
5A

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

#### 3.1 La régata est ouverte aux monocoques, voiliers classiques, et multicoques

- 3.1.1 Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière ou hauturière de la Division 240.  
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 2 et d'une longueur minimum de 5m00, les voiliers classiques et les Multi 2000 sont acceptés avec certificat (JCH).
- 3.2 **Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Centre nautique de Lorient au plus tard le 12 juillet 2018.**
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants

TOUTES CLASSES	Montant
Grand Large - USHIP - Tour de Groix	25,00 €

#### 5. PROGRAMME

##### 5.1 Inscription :

en remplissant le formulaire ci joint ou via le site internet du CNL au plus tard le 12 juillet

##### 5.2 Jours de course : (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
14/07/2018	10h30 - 1 <sup>er</sup> signal	Toutes
14/07/2018	18h30 - Remise des prix	Toutes

##### 5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles sur le site internet du CNL à partir du 12 juillet 2018
- affichées selon la Prescription Fédérale

#### 7. LES PARCOURS

##### 7.1 Le parcours sera de type : Côtier

##### 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

#### 8. CLASSEMENT

##### 8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

##### 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps pour la course du 14 juillet : Tour de l'île de Groix

#### 9. PLACE AU PORT

Renseignements à la capitainerie de Lorient la Base au 02 97 87 00 46 ou canal VHF 09.

#### 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course

#### 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables

#### 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Grand Large - USHIP - Tour de l'île de Groix : multicoques en temps réel, multi 2000, Osiris habitable, mini 6,50 et voiliers classiques.

Après l'annonce des résultats, **les lots sont tirés au sort** parmi tous les participants de la Grand Large - USHIP

#### 13. DECISION DE COURIR

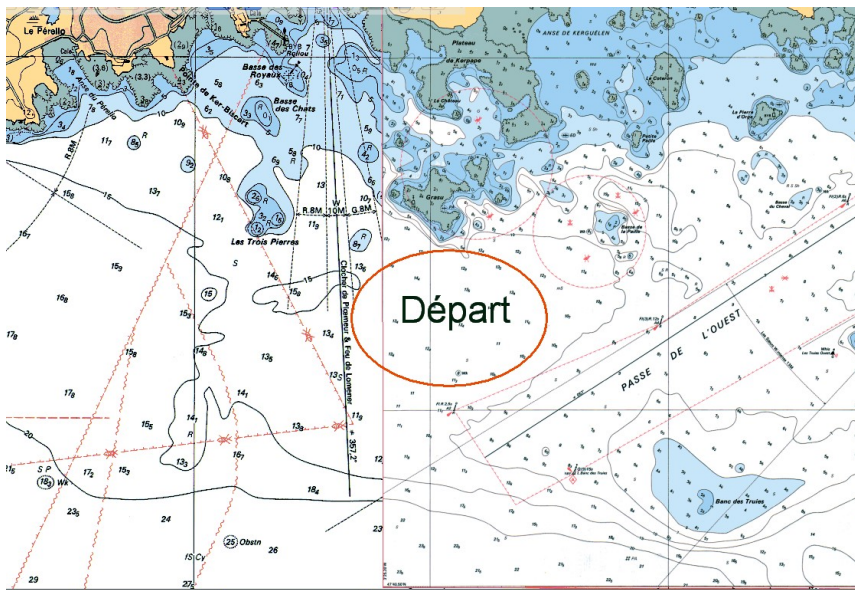
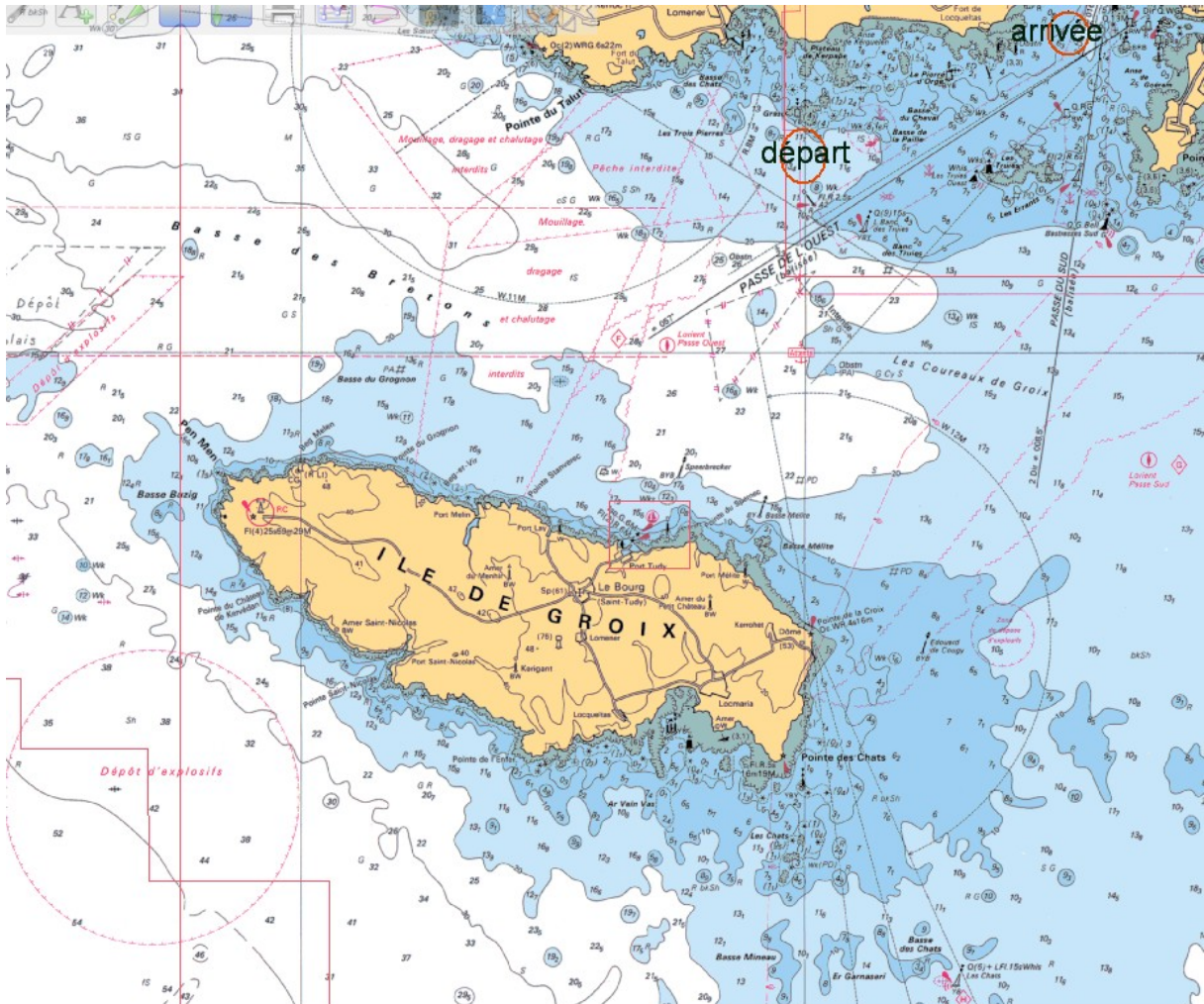
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

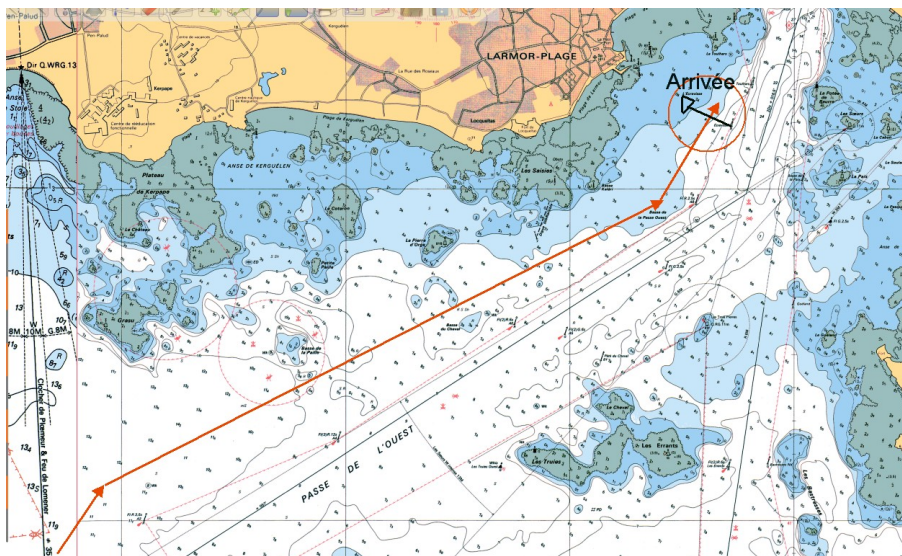
Organisation Nautique	Organisation Générale
Centre Nautique de Lorient Quai Eric Tabarly 56100 LORIENT <a href="http://www.cnlorient.com">www.cnlorient.com</a> bienvenue@cnlorient.com	Lorient Grand Large 6 Bis Rue François Toullec 56100 LORIENT - 02 97 32 80 05 <a href="http://www.lorientgrandlarge.org">www.lorientgrandlarge.org</a> contact@lorientgrandlarge.org

## ANNEXE ZONE DE COURSE

Zone de départ pour :  
-le tour de l'île de Groix du Samedi 14 juillet 2018







Horaires des marées (référence Port-Tudy)			
	PM	BM	coef
14/07/2018	6h22 & 18h38	12h22	104